

« COL - COOL » 2015

Prendre conscience de la vulnérabilité des motocyclistes

Aujourd'hui encore près de 20% des morts sur la route sont des motocyclistes alors que cette catégorie représente environ 2 % du trafic. Sur 790 personnes qui ont perdu la vie en 2014 en deux-roues motorisés, 625 étaient des motocyclistes.

Un tiers des motocyclistes est tué sans tiers identifié et un motocycliste sur 4 est tué après que la motocyclette ait heurté un obstacle rigide sur le bord de la chaussée (arbre – poteau).

Les 2 roues motorisés sont des usagers vulnérables. Pour eux le risque d'être impliqué dans un accident mortel est plus de vingt fois supérieur à celui d'un automobiliste.

L'absence de maîtrise de l'engin en situation délicate reste le principal facteur d'accidentalité. La mortalité des conducteurs de deux roues motorisés est une préoccupation nationale.

Les opérations « Col cool »

Actions menées pour la sixième année consécutive par la Préfecture de la Savoie sur des itinéraires emblématiques et fréquentés par les motards.

Les grands cols de Savoie constituent en effet des objectifs de choix pour les pratiquants de 2 roues motorisés ou non.

L'attrait indéniable de ces lieux contribue également à une fréquentation de nombreux automobilistes en sorties plus traditionnelles, familiales ou touristiques.

Tous ces usagers présentent au moins deux points communs qui les caractérisent :

- leur disponibilité pour venir communier avec l'environnement si particulier de ces lieux.
- la nécessaire acceptation de partager la route pour y accéder.

L'environnement montagnard constituera donc le trait d'union pour expliquer la spécificité de l'autre dans ses moyens de déplacements.

La route n'est pas faite pour diviser mais bien pour rapprocher.

Les principes « Col cool »

Faire passer une information incitant les usagers à «une conduite apaisée pour un espace partagé ».

Sur un col savoyard sélectionné, une équipe du Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture de la Savoie assure un accueil permettant d'informer et d'échanger sur les différents thèmes de la sécurité routière.

Les spécificités de chacun sont présentées avec une attention toute particulière pour et à destination des motards.

Les forces de l'ordre au courant de ces actions restent seules juges des actions de sécurité routière ou de prévention qui leur incombent.

Dates et lieux retenus pour 2015

Jeudi 16 juillet : Col du Glandon.

Samedi 18 ou dimanche 19 juillet reporté en cas de mauvaises conditions météo le samedi 25 ou dimanche 26 juillet.

Mardi 21 juillet : Cormet de Roselend

Mardi 28 juillet : Col du Galibier

Mardi 4 août : Col de la Croix de Fer

Mardi 11 août : Col du Mont Revard

Mardi 18 août : Col de la Madeleine.